S 133

LE MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUEBEC (A LA DIMENSION DU QUEBEC). 1. LES MINES. 2. L'ENERGIE. 3. LE NOUVEAU-QUEBEC. 4. LES EAUX

Documents complémentaires

Additional Files





Licence



License

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources naturelles
Québec

S-133



A LA DIMENSION DU QUÉBEC



Une promenade à travers "le pays", un coup d'oeil sur une carte géographique . . . il n'en faut pas plus pour comprendre les raisons de l'existence au Québec d'un ministère des Richesses naturelles. Notre raison d'être est là, sur le terrain, sur les lacs et les rivières, elle est dans le sous-sol et jusqu'aux glaces polaires, elle est partout où la nature nous offre une richesse minérale, hydraulique ou énergétique à exploiter, à inventorier ou à préserver. Nos "richesses" s'étendent même aux ressources humaines du Nouveau-Québec.

Notre rôle est multiple; nous explorons, mesurons, creusons, nous analysons et inventorions, nous inspectons et planifions, nous parlons même esquimau; ces tâches, nous les accomplissons au nom de la collectivité québécoise, au nom de chacun de vous. En un mot, nous sommes le gestionnaire public d'une part importante du patrimoine naturel du Québec.

LE CAPITAL ET NOUS

Mais nous ne sommes pas seuls. L'exploitation des richesses naturelles, tant minières qu'énergétiques, exige des investissements considérables et c'est là qu'interviennent les capitaux, privés et publics.

La présence du capital privé est particulièrement connue dans le domaine minier. Son rôle est d'explorer, d'extraire et de vendre. Notre rôle à nous demeure celui d'un gestionnaire public: nous préservons les intérêts du Québec par l'administration de la loi des mines et par des services utiles à l'activité minière en général.

Quant au capital public, son rôle se fait de plus en plus grand dans l'exploitation de nos richesses naturelles. On sait déjà la place importante qu'occupe l'Hydro-Québec dans son domaine. De plus, deux sociétés nouvelles ont été formées ces dernières années pour assurer une participation plus grande du capital public dans les domaines minier et pétrolier: ce sont SOQUEM (Société québécoise d'exploration minière) et SOQUIP (Société québécoise d'Initiatives pétrolières). Notre rôle vis-à-vis des sociétés à capital public revêt un aspect particulier. Nous n'intervenons pas dans leur fonctionnement normal; toutefois, comme elles sont constituées à même le trésor public, ces sociétés sont placées sous l'autorité ultime du ministre des Richesses naturelles.

D'une façon générale, il appartient à notre ministère de favoriser, partout où c'est possible et où l'intérêt public le commande, l'exploitation des richesses naturelles, que ce soit par le capital privé ou par le capital public.

Ce souci de mise en valeur des richesses se double chez-nous d'une préoccupation d'aménagement rationnel et de préservation dont la gestion de l'eau est un bel exemple: il importe autant de connaître et de préserver la ressource que d'en tirer parti.

DE LA STÉNO AU GÉOLOGUE

Être responsable d'un domaine aussi vaste que celui des richesses naturelles du Québec commande de diviser les tâches et d'organiser son travail selon quelques idées de bases. Nous avons groupé des équipes autour de quatre idées fondamentales qui recouvrent tout le champ de notre activité: les mines, l'eau, le Nouveau-Québec et l'énergie.

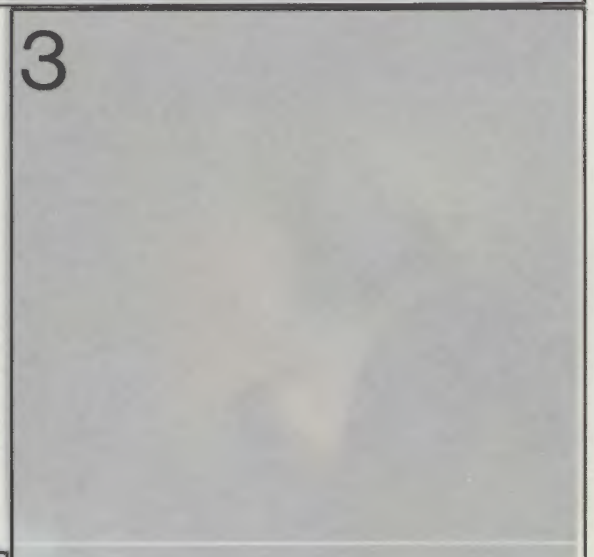
Nous comptons donc quatre "directions générales" dont les tâches sont ensuite subdivisées en "services".
Précisons encore que c'est la direction générale des mines qui compte le personnel le plus nombreux, viennent ensuite, dans l'ordre, la direction générale des eaux, celle du Nouveau-Québec et celle de l'énergie.

En tout, près de mille personnes, dans les métiers les plus divers, de la sténodactylo au géologue, du traducteur en esquimau à l'ingénieur en hydraulique, un territoire immense à couvrir, des services à assurer aux quatre coins du Québec, sur l'eau, sur terre et dans le sous-sol. Notre dimension est celle même du Québec.

COUVERTURE
Marbre d'olivine éclairé à l'ultra-violet





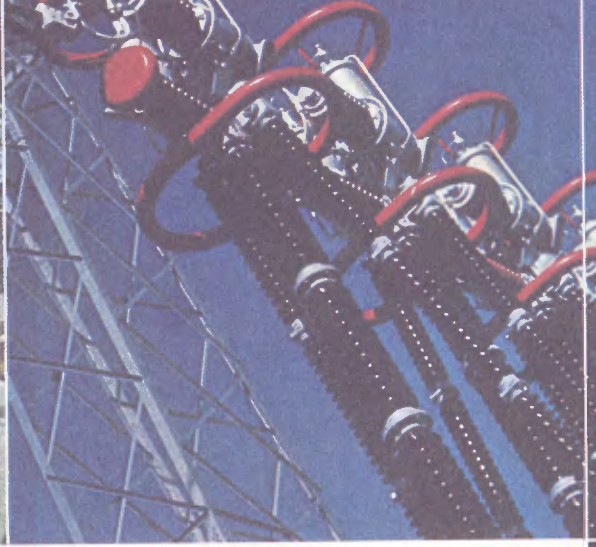
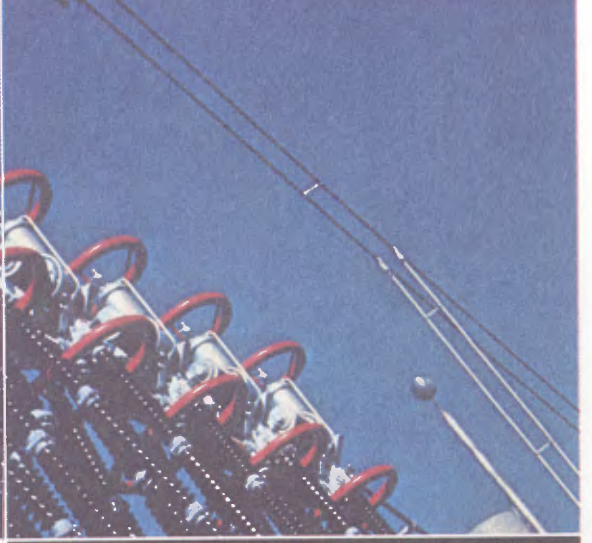


pages

1· LES MINES 6
2·L'ENERGIE 10
3·LE NOUVEAU·QUEBEC 16
4·LES EAUX 20












LES MINES

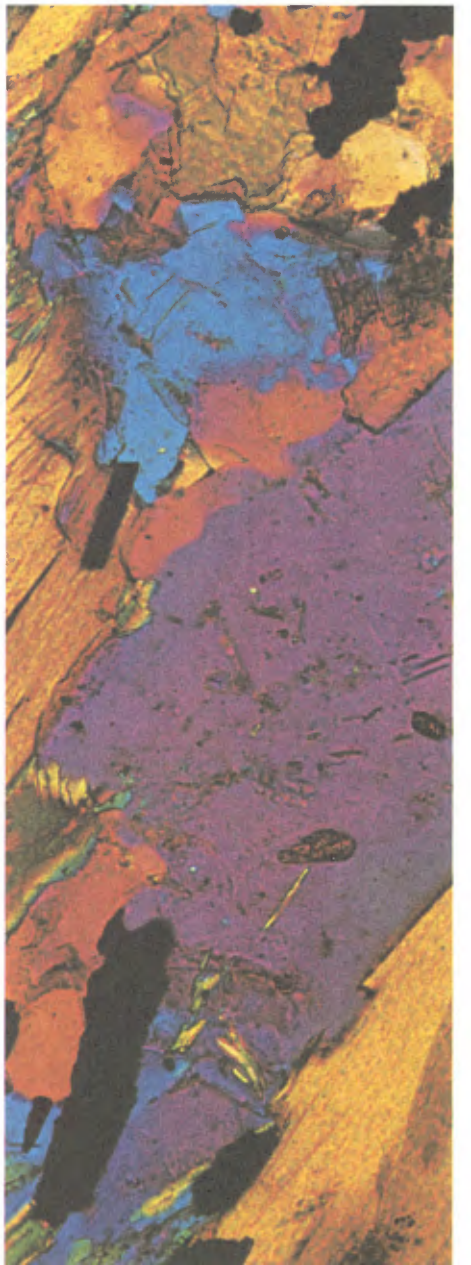
"Fer et titane
sous les savanes
du nickel, du cuivre
et tout ce qui doit suivre . . ."
Gilles Vigneault.

Le poète a bien raison de le dire. Les quatre horizons du Québec sont placés sous le même signe: celui de la richesse minérale. De l'Outaouais aux frontières du Labrador, des Cantons de l'Est à l'Ungava, notre territoire est riche de fer, d'amiante, de cuivre et de zinc, de nickel, d'or et d'argent. En tout, une quarantaine de substances sont extraites du sous-sol québécois. Les recherches de nos géologues et celles de l'industrie nous permettent d'affirmer que ces ressources minérales assureront au Québec, pendant encore une très longue période, une forte expansion industrielle et un important courant d'exportation.

ÉCONOMIE

L'extraction et la transformation des minéraux métalliques et industriels et des matériaux de construction sont la source de revenu de quelque 35,000 Québécois. La production minérale, dont la valeur s'est maintenue ces dernières années entre 700 et 800 millions de dollars, représente environ 40% de la production totale du secteur primaire au Québec.

Schiste à chlorite éclairé à l'ultra-violet



UN RÔLE MULTIPLE

L'importance de l'activité minière au Québec commande au ministère des Richesses naturelles d'être présent de multiples façons en ce domaine. Par sa direction générale des mines, notre ministère assure des services géologiques, miniers et administratifs ainsi que les services d'un Centre de recherches minérales. Notre tâche est très diversifiée et consiste aussi bien à analyser une roche qu'on nous a expédiée qu'à voir au bien-être des travailleurs dans les villes et villages miniers.

LA GÉOLOGIE

Notre activité est particulièrement importante dans le domaine scientifique puisqu'elle touche à la géologie, à la géophysique, à la géochimie et à la géotechnique.
Des équipes de géologues partent chaque printemps avec armes et bagages passer à la loupe un coin de territoire. Ils en rapportent des informations scientifiques qui permettent de compléter la carte géologique du Québec et de rédiger des rapports utiles à l'industrie, aux prospecteurs et aux spécialistes.

À l'usine-pilote du Centre de recherches minérales.



LES GÎTES MINÉRAUX

Nous stimulons et surveillons la recherche des gîtes minéraux, qu'il s'agisse des minéraux métalliques ou industriels, des tourbières, du gaz ou du pétrole. Nous travaillons à l'inventaire des minéralisations métalliques, des minéraux industriels et des matériaux de construction.
L'amélioration, ces dernières années, de nos services techniques en géophysique, en géochimie et en prospection alluvionnaire devrait contribuer à fournir à l'exploration minière des cibles où son activité puisse être dirigée.

Notre documentation sur les gîtes minéraux, les cartes géologiques que nous éditons et nos recherches scientifiques nous permettent de donner à l'industrie et aux institutions intéressées l'information dont ils ont besoin.

SUR LE TERRAIN

Sur le terrain proprement dit, notre travail consiste surtout, en plus des levés géoscientifiques, en travaux de génie, en inspection de mines et en organisation des municipalités minières. Nous faisons des routes qui permettent d'atteindre les lieux d'exploitation et qui ouvrent de grands territoires à l'exploration; nous inspectons les travaux et les installations des compagnies pour faire respecter les lois qui s'y rapportent; il nous appartient de voir à la sécurité dans les mines et à la bonne organisation des communautés qui se forment sur les emplacements des exploitations minières. À ces services, nous avons rattaché le "domaine minier" qui gère toute la question des claims, des permis et des concessions.



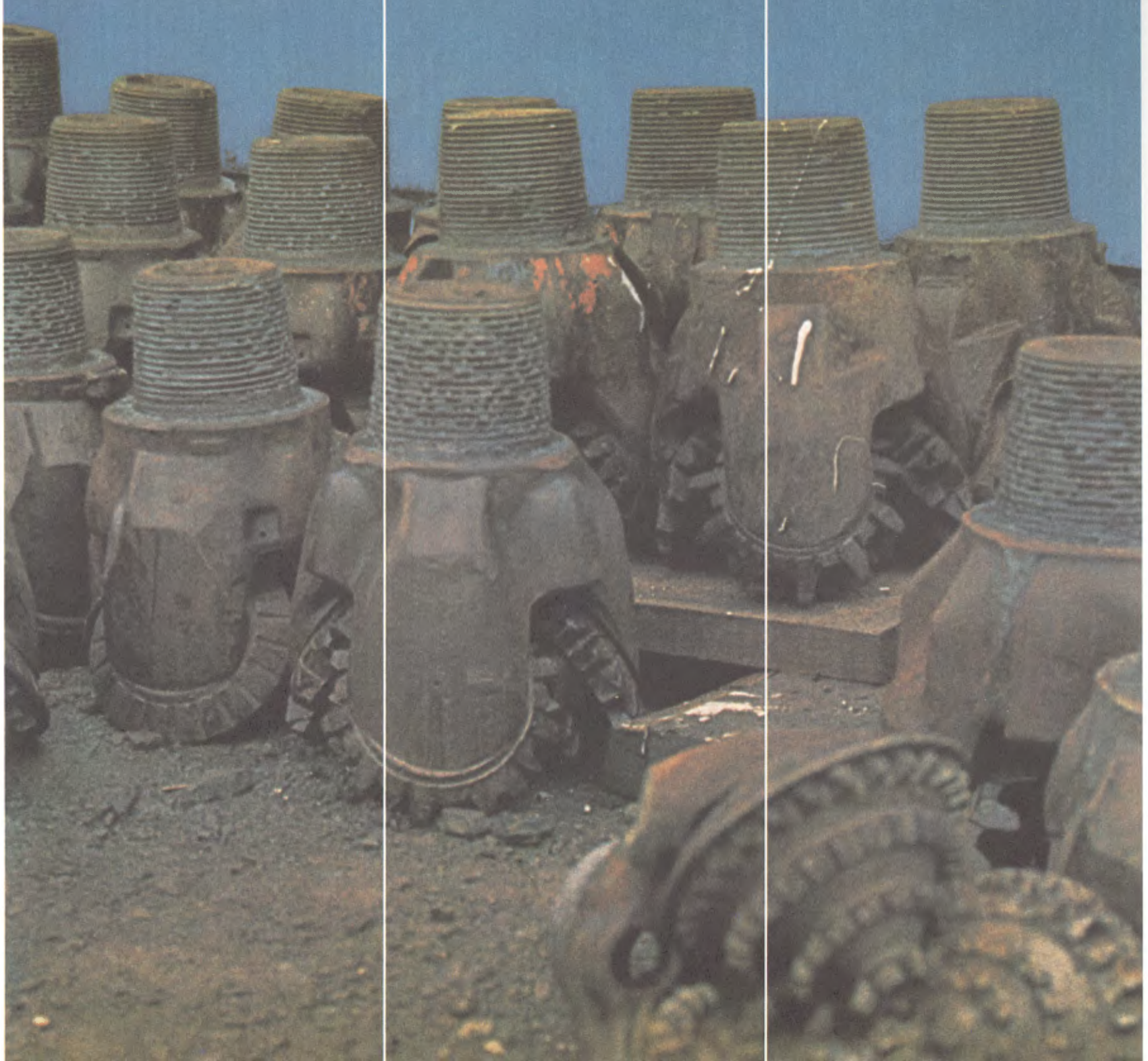
Une route minière réalisée par le service du génie

RECHERCHES MINÉRALES

Le tableau sera complet lorsque nous aurons dit que nous faisons aussi de la recherche. Notre Centre de recherches minérales, de création récente comme tel puisqu'il a regroupé les anciens laboratoires et l'atelier pilote, va au-delà de la simple analyse de spécimens et fait des recherches qui conduiront éventuellement à une meilleure utilisation des minerais et à des progrès dans les procédés de traitement.

Ce tableau général de notre activité dans le secteur des mines fait comprendre toute l'importance que nous y attachons. Notre bureau de développement industriel vise à accentuer encore davantage l'impact de l'industrie minière sur l'économie québécoise.

Le développement minier demeure une des plus intéressantes possibilités d'avenir du Québec.



L'ÉNERGIE

Les Québécois comptent dans leurs caractéristiques celle de se ranger parmi les plus grands consommateurs d'énergie au monde. L'explication en réside dans notre climat rigoureux et notre niveau de vie élevé.
Nous détenons même un record mondial: celui de la consommation de pétrole brut par habitant. Par rapport à notre consommation totale d'énergie, la part du pétrole dépassait déjà 70%, en 1970, en terme d'équivalent calorifique (BTU).

Notre situation dans le domaine de l'électricité est également assez remarquable: nous sommes parmi les tout premiers des pays industrialisés pour ce qui est de la production et nous nous trouvons en tête des provinces canadiennes avec la Colombie-Britannique pour la consommation d'électricité par habitant.

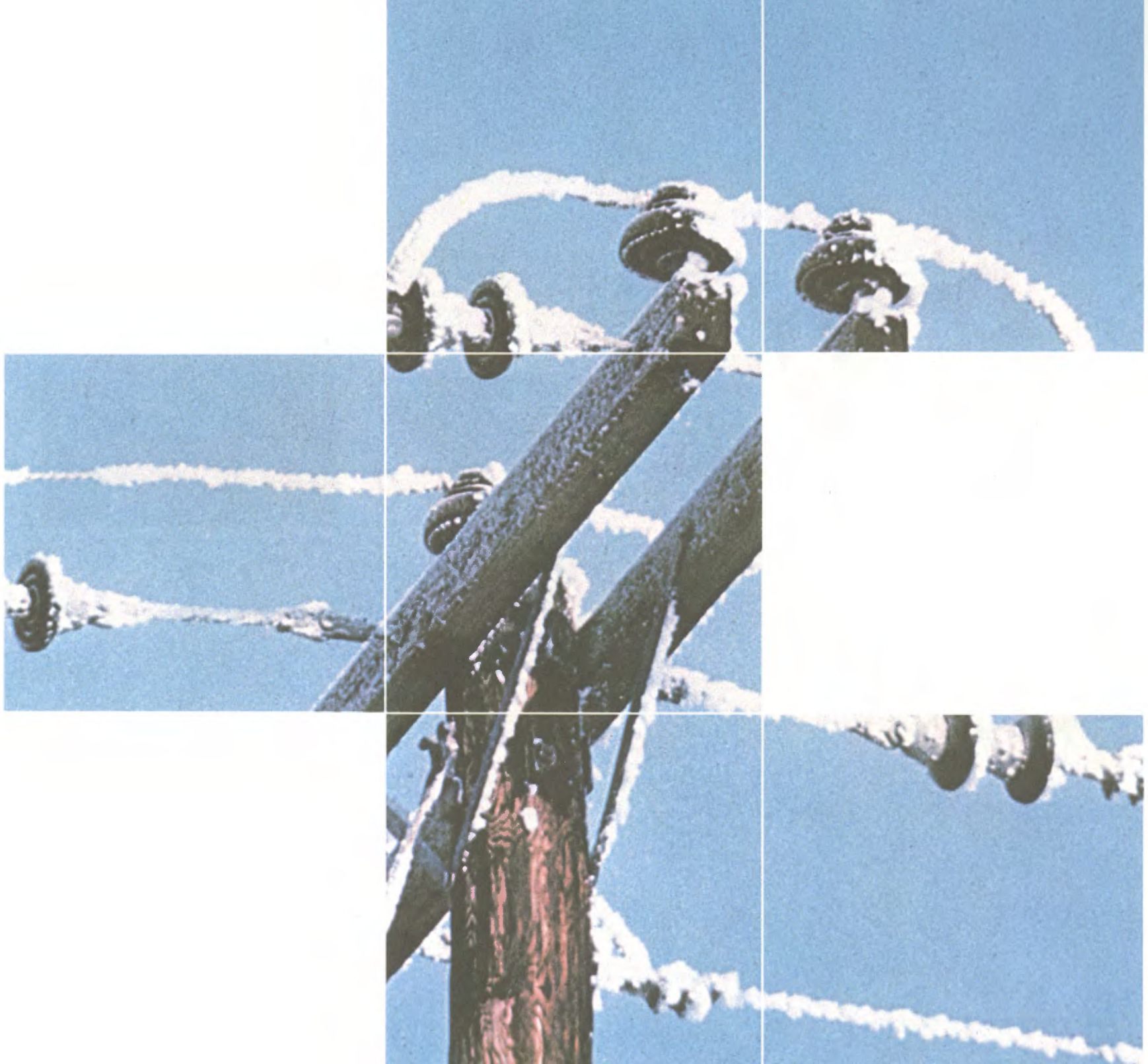
Une telle situation commande la conception et l'application d'une politique générale de l'énergie et c'est pourquoi le ministère des Richesses naturelles créait en avril 1970 la Direction générale de l'énergie.

Cette direction aborde un secteur dans lequel les besoins de planification et d'équilibre sont particulièrement importants.



Forage de Soquip à l'Île d'Orléans (photo de Soquip)

◀ Trépans pour le forage pétrolier (photo de Soquip)





Suintement de pétrole en Gaspésie (photo de Soquip)

Si nous prenons l'exemple du pétrole, nous constatons que le Québec, si grand consommateur soit-il, est absent de la production des hydrocarbures. Nous importons la totalité de nos approvisionnements en pétrole. La Direction générale de l'énergie, en collaboration étroite avec la Société québécoise d'Initiatives pétrolières (SOQUIP), met donc l'accent sur les recherches, dans le sous-sol québécois, de pétrole et de gaz naturel susceptibles de nous dégager, au moins partiellement, de cette dépendance.

La découverte de pétrole en quantité suffisante sur le territoire québécois aurait des répercussions massives sur l'économie du Québec et même sur tout l'est du Canada.

La Direction générale de l'énergie s'est attaquée en priorité à la question des hydrocarbures mais son rôle est appelé à s'élargir considérablement. Dans le domaine électrique, elle a déjà affirmé sa présence au Nouveau-Québec et elle est appelée à devenir un participant actif aux prises de décisions qui concernent la consommation et la production d'électricité pour l'ensemble du Québec.

Avec la création de la Direction générale de l'énergie, le ministère des Richesses naturelles se fixe comme objectifs de protéger le consommateur, de satisfaire aux besoins actuels et futurs en énergie, de prévoir des approvisionnements sûrs, d'assurer la liberté du choix et la haute qualité des produits, de préserver l'environnement et de protéger les intérêts du Québec en matière d'énergie.

Un vaste champ d'activités s'ouvre à nous.

PETITE CHRONIQUE DES RICH

Le drapeau du roi Louis XIV flottait encore sur Québec lorsque furent faites les premières tentatives d'exploitation minérale dans notre pays.

En fait, notre histoire, depuis ses tout débuts, est liée à la question des métaux. On a écrit que la recherche de l'or était le motif véritable des voyages de découverte au Canada.

Mais les premiers colons, pour des raisons pratiques évidentes, s'intéressèrent d'abord aux matériaux de construction.



TALON

C'est l'intendant Talon qui devait donner à l'industrie minière sa première impulsion. Dès 1665, il organisa une expédition sur la rive nord de la baie de Gaspé, dans l'espoir d'y trouver de l'argent. On peut encore voir aujourd'hui les vestiges de ces premiers travaux miniers au Canada. L'année suivante, en 1666, la découverte de fer à Saint-Urbain, dans la région de Charlevoix, parut assez importante pour que Colbert envoyât de France l'illustre géologue De la Potardière. Mais ce fer ne sera exploité qu'au début du 20e siècle.

Un peu plus tard, on découvrit les gisements de plomb, de zinc, et d'argent du Témiscamingue, gisements qui sont aujourd'hui exploités au nord de l'actuelle Ville-Marie.



QUELQUES DATES

Le 20 août 1738 s'ouvrirent à Trois-Rivières les "Forges du Saint-Maurice". Elles ne devaient cesser leur activité qu'en 1911.

Il faut ensuite sauter au 19e siècle pour assister à quelques découvertes importantes comme celle de l'or à l'état libre dans la Beauce, faite par Clothilde Gilbert en 1823.
À la même époque on signala la présence de phosphate de chaux dans les vallées adjacentes aux rivières Gatineau et du Lièvre.

En 1847-48, William Logan découvrit du cuivre dans les Cantons de l'Est. Deux gisements étaient déjà en exploitation à la fin de la décennie de 1850. De nouveaux gisements furent identifiés peu après et la fièvre de prospection ainsi engendrée conduisit à la découverte de l'amiante dont l'exploitation débuta en 1878. En 1910, 15 carrières d'amiante étaient exploitées.

LA LOI DES MINES

L'importance prise par l'activité minière au Québec incita le gouvernement à légiférer en ce domaine. "L'acte général des mines de Québec" fut sanctionné le 24 juillet 1880. Il établissait une fiscalité et une administration du domaine minier. Il posait comme principe de base que le droit de mine est distinct du droit de surface, ce qui était propre à encourager la prospection sur tout le territoire québécois. Cette première loi servit de base à toute notre législation minière subséquente.

LE NORD-OUEST

La région de l'Abitibi connut une véritable ruée vers l'or en 1923. La production commença dès 1927 à la mine Noranda. Les richesses minérales de ce territoire allaient se révéler plus importantes qu'on ne pouvait le penser au départ: on y trouve aujourd'hui presque toute la gamme des métaux utiles, cuivre, zinc, plomb, molybdène, nickel, fer, etc.
Le développement minier du nord-ouest québécois s'étendit au milieu du siècle aux régions de Chibougamau et de Matagami.

VERS LE NORD

Un nouveau pays minier s'ouvrit av
l'exploitation du fer du Nouve
Québec dans les années '50. A
le fer de Schefferville, de Gag
(et bientôt de Fermont), le titane
la Côte Nord, l'exploitation du cu
de la Gaspésie, le Québec m
atteint sa taille adulte. Mais la
reste encore ouverte au progrè
les réserves minérales de l'ex

ESSES NATURELLES.



L'ÉTAT

Les services de l'État s'accordèrent à la croissance de l'activité minière. La loi des mines fut administrée par différents ministères jusqu'à ce que fût créé en 1930 le ministère des Mines. Ce dernier fut associé en 1961 au ministère des Ressources hydrauliques pour donner naissance à l'actuel ministère des Richesses naturelles.



LE DOMAINE DE L'EAU

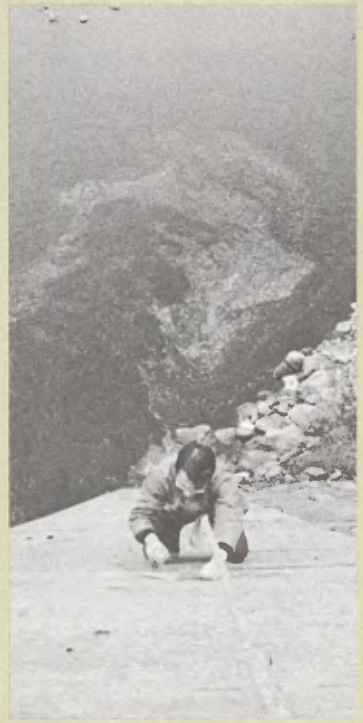
Ce n'est pas d'aujourd'hui que la gestion de l'eau est liée à celle du domaine minier puisqu'avant 1896 ces deux secteurs dépendaient du "Commissaire des terres de la couronne", sorte de ministre des Richesses naturelles de l'époque.

Dès 1910, cependant, le domaine de l'eau se voyait reconnaître une importance spécifique par la création de la Commission des eaux courantes. Peu après, en 1913, le ministère des Terres et Forêts créait le service hydraulique, chargé d'administrer le domaine hydraulique et d'appliquer la loi du régime des eaux.



La Commission des eaux courantes devait, de son côté, rechercher des normes quant à la conservation et à l'utilisation des eaux, examiner les lois régissant les cours d'eau et leur utilisation et préparer des règlements propres à faciliter l'exploitation des forces hydrauliques.

Ces tâches amenèrent la Commission à faire l'inventaire détaillé des forces hydrauliques des rivières du bassin du Saint-Laurent. Elle entreprit aussi l'étude de quelques grandes rivières de la Côte Nord, de la baie James et, plus tard, de l'Ungava et de la baie d'Hudson.



UN MINISTÈRE DE L'EAU

En 1945, le ministère des Ressources hydrauliques devint le principal gestionnaire de l'eau en héritant des attributions du service hydraulique du ministère des Terres et Forêts et en devenant responsable de la Commission des eaux courantes, de la Régie de l'électricité et de l'Hydro-Québec. La Direction générale des eaux du ministère des Richesses naturelles assume aujourd'hui les fonctions qui étaient attribuées à l'ancien service hydraulique et à la Commission des eaux courantes, abolie en 1955.

UNE PAGE NOUVELLE

Avec la prise en charge du domaine de l'énergie et du territoire du Nouveau-Québec, le ministère des Richesses naturelles commence une nouvelle page de son histoire.

Le Grand Nord québécois demeure encore un pays à bâtir et, pour la majorité des Québécois, à découvrir.

Le secteur de l'énergie, quant à lui, est promis à un grand développement. Le ministère des Richesses naturelles est appelé à concevoir et à appliquer une politique globale de l'énergie pour le Québec, qu'il s'agisse de l'électricité, du gaz ou du pétrole.

Notre rôle peut aussi s'élargir en tant que gestionnaire de l'eau du Québec.

Nous avons nos racines dans l'histoire québécoise mais nous songeons surtout à ce que l'avenir nous réserve.









LE NOUVEAU QUÉBEC

Les Québécois sont encore loin d'avoir pris conscience de la dimension réelle de leur territoire. Savent-ils qu'ils sont des "Québécois du sud" et qu'au-dessus d'eux, dans un territoire de 400,000 milles carrés, vivent les "Québécois du nord", les Indiens et les Esquimaux du Nouveau-Québec?

Ce "pays", peu connu des Québécois, constitue pourtant une part importante de notre patrimoine national, comme nous le montre bien la géographie. Au-delà de sa partie habitée, qui dépasse à peine les rives du Saint-Laurent, le Québec s'étend presque démesurément jusqu'aux régions sub-arctiques du 60e parallèle.

Au nord de la rivière Eastmain, notre territoire prend le nom de Nouveau-Québec. Physiquement, c'est un autre pays, avec son climat rigoureux, sa rare végétation, son aspect de désert nordique.

DE L'EAU ET DES HOMMES

Sous son visage aride, le Nouveau-Québec demeure toutefois riche de possibilités par ses ressources minérales importantes et à peine exploitées, ses grandes réserves d'eau douce et sa faune abondante.

Ce territoire présente également un intérêt humain de première importance avec sa population indigène d'environ 6,000 habitants, soit 3,500 Esquimaux et 2,500 Indiens. Cette population est répartie dans des postes et des villages qui s'échelonnent sur les littoraux de la baie James, de la baie d'Hudson et de l'Ungava.



DEPUIS 1962

Le Québec n'a réellement pris pied dans ces territoires que vers les années 1963-64. En 1962, un premier groupe de fonctionnaires québécois s'installait à Fort-Chimo, dans la baie d'Ungava. De cette expérience naissait au printemps de 1963 la Direction générale du Nouveau-Québec, à l'intérieur du ministère des Richesses naturelles.

Aujourd'hui, la Direction générale du Nouveau-Québec rayonne sur l'ensemble de nos territoires nordiques et assure dans chaque communauté esquimaude ou indienne des services techniques et socio-économiques de plus en plus complets.

ÉCOLES ET SERVICES

Depuis 1963, les écoles se sont multipliées partout sur le territoire permettant aux jeunes Esquimaux de recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle pendant les trois premières années et d'adopter par la suite la langue seconde de leur choix. L'action de la Direction générale du Nouveau-Québec dans le domaine scolaire s'est terminée le 1er juillet 1971, jour où la Commission scolaire du Nouveau-Québec a pris la relève.



Les services de bien-être et de santé ont été organisés et le territoire du Nouveau-Québec compte maintenant deux hôpitaux, l'un à Fort-George, sur la baie James, et l'autre à Fort-Chimo. Ces deux hôpitaux ont un rayonnement régional et sont en même temps des centres de santé pour les postes satellites qui y sont rattachés.
Quatre bureaux d'aide sociale ont également été mis en place sur le territoire afin de rendre accessible à toute la population les bénéfices découlant de la loi d'aide sociale du Québec.





UN PAYS À BÂTIR

Le développement de cet immense territoire québécois commence à prendre forme par l'exploitation de ses richesses minérales, de ses ressources hydrauliques et même par le tourisme.

Déjà, les riches gisements de fer de la fosse du Labrador ont amené de la main-d'oeuvre québécoise jusqu'au 55e parallèle et bientôt débutera l'exploitation de l'amiante aux confins de l'Ungava. Le territoire est encore riche de cuivre, d'argent, d'or, de zinc et de nickel.
Dans quelques années, le grésillement des lignes à haut voltage apportera jusque dans nos villes la preuve sonore des richesses hydrauliques de ce pays.

Enfin, pour ceux qui ont la chance de s'y rendre en touristes, le Grand Nord québécois offre, en plus du dépaysement, une faune abondante et même exotique bien représentée par l'ombre arctique, le caribou, les oies blanches et les outardes.

LE NORD DU NORD

La conquête de ce territoire par la culture du sud apporte de grands changements dans la vie de ces Québécois du nord que sont les Esquimaux et les Indiens.

L'avion est maintenant le moyen de transport privilégié au Nouveau-Québec; l'embarcation à moteur a remplacé le kayak, la moto-neige a surplanté les chiens et les iglous ont fait place à des maisonnettes à la mode du sud.

Il reste encore malgré tout un patrimoine original à préserver et à cultiver comme en témoigne l'art des Esquimaux. En plus de mettre en valeur les ressources de ce territoire, le ministère des Richesses naturelles veut en arriver à ce que progressivement les autochtones assument leurs responsabilités de citoyens québécois. À cet égard, il faut souligner la création de coopératives entièrement possédées et gérées par les autochtones.

Le Québec nordique demeure un pays de découverte et de défis. Il ne faut pas oublier qu'au nord du nord . . . c'est encore chez nous.



LES EAUX

Dans "Une journée un peu chaude", publié en France en 1971, Claude Breuer fait voyager le héros de son roman sur une rivière du Québec, avec un Indien. "Comment s'appelle cette rivière?" demande-t-il à l'Indien. Ce dernier lui répond que la rivière n'a pas de nom et qu'il est libre de la baptiser comme il voudra.

Dans combien d'endroits au monde peut-on encore baptiser sa rivière ou son lac?

UN PAYS D'EAU

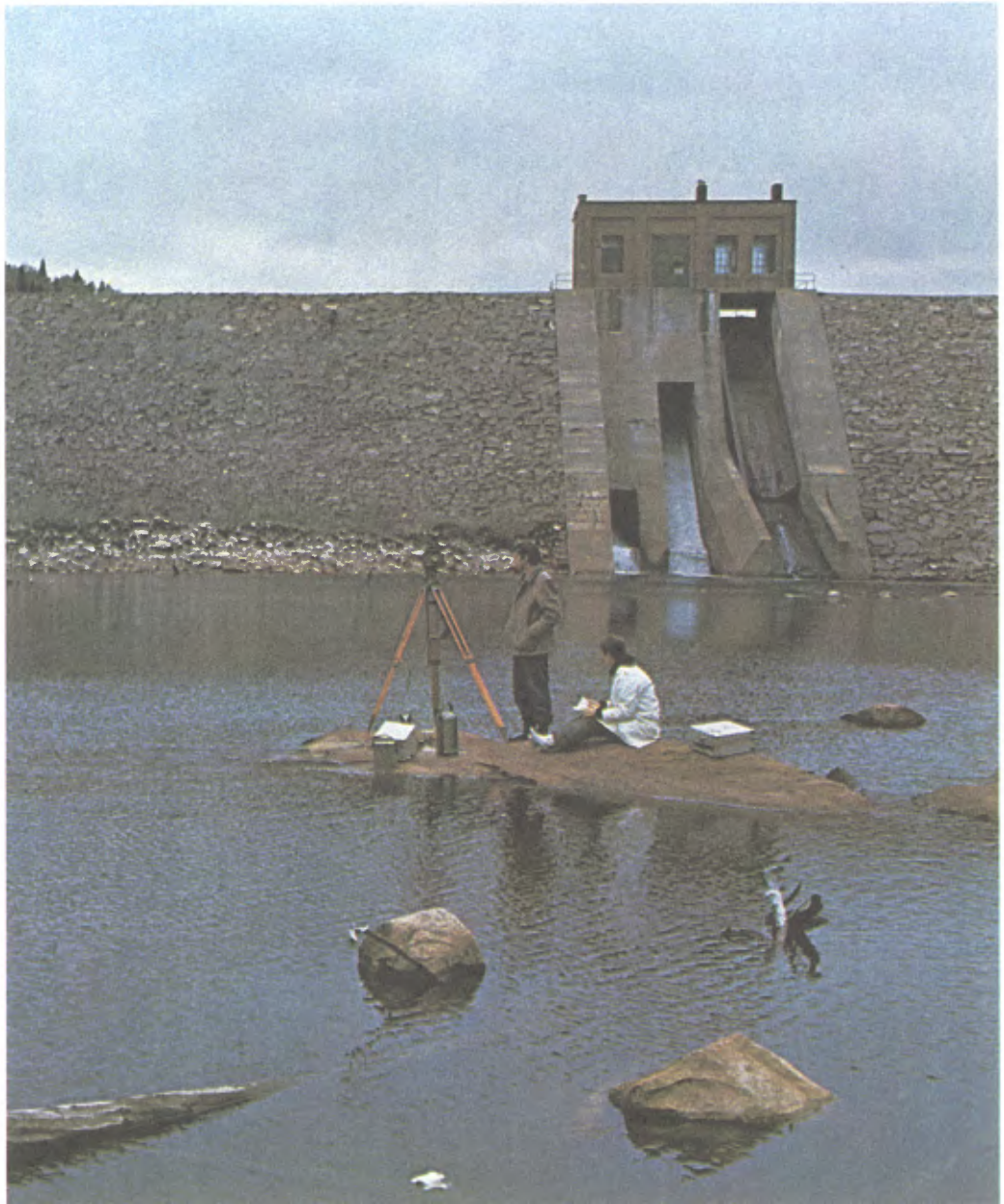
Cette anecdote illustre à quel point le Québec est un pays d'eau. Du haut des airs, au-dessus de certaines régions, on voit autant d'eau que de terre. Partout des lacs, des rivières, des ruisseaux. On a calculé que 17.6% du territoire québécois est fait d'eau. Compte tenu de l'étendue de son territoire, le Québec possède un des réseaux hydrographiques les plus importants au monde.

UNE RICHESSE

On est tellement habitué à cette abondance d'eau qu'on n'y prête plus attention. On ne s'étonne plus. Parfois même on pense et on agit, dirait-on, comme si cette eau n'était pas une richesse nationale de première importance.

Notre philosophie est tout autre au ministère des Richesses naturelles. Pour nous, cette eau est un bien précieux à plus d'un titre. C'est une richesse à connaître, à aménager, à préserver.





Il nous appartient d'être et de devenir de plus en plus le principal gestionnaire de la ressource "eau" au Québec. C'est le rôle important que joue notre Direction générale des eaux, par ses services en hydraulique et en hydrométéorologie.

LES SERVICES HYDRAULIQUES

Les services hydrauliques sont chargés de l'administration de tout le domaine hydraulique du Québec, de l'aménagement et des travaux qui s'imposent pour la conservation et la mise en valeur de l'eau.

Ainsi, le service du génie hydraulique se préoccupe-t-il de la conception, de la réalisation et de l'exploitation des ouvrages hydrauliques dont le ministère des Richesses naturelles est responsable.

Ces ouvrages, comme d'ailleurs les barrages privés, sont soumis à une loi précise et c'est le service du domaine hydraulique qui voit à son application; il surveille et contrôle les travaux dans l'optique du respect de la propriété publique et de la sécurité de la population.

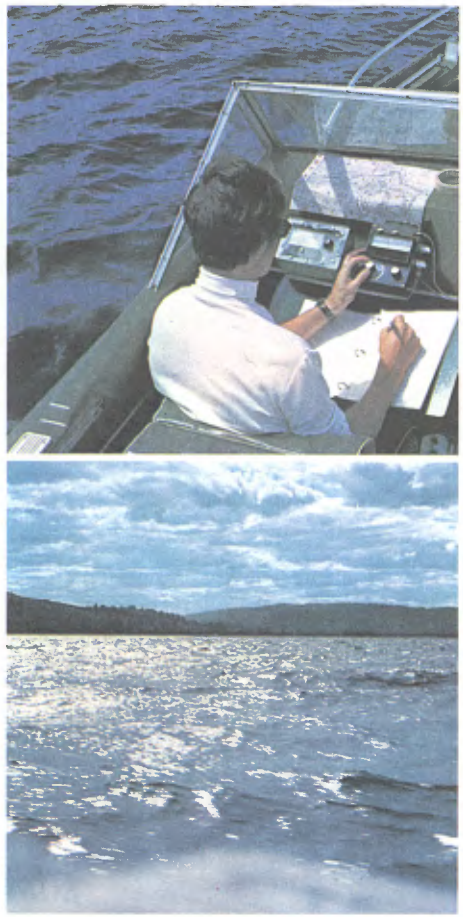
Enfin, notre ministère voit à l'aménagement de la ressource "eau" par régions ou par bassins. Le service de l'aménagement hydraulique se préoccupe donc de la surveillance du lit et des berges des cours d'eau, de l'inventaire des besoins des utilisateurs, des études hydrauliques et cryologiques (glace et neige) qui s'imposent et enfin de la connaissance socio-économique du milieu.

L'HYDROMÉTÉOROLOGIE

Sous ce nom un peu long, nous avons regroupé trois services qui s'occupent de la quantité et de la qualité de l'eau, de la "géographie" de l'eau (si l'on peut dire) et de la météo.
Le service de l'hydrométrie, par exemple, fait des inventaires de quantité d'eau de surface et étudie la qualité physico-chimique de cette eau.

À l'hydrographie, par ailleurs, nous travaillons à l'inventaire des niveaux des lacs et des cours d'eau; nous y faisons également des relevés morphométriques, qu'il s'agisse d'établir les caractéristiques des lacs et des rivières, de faire de la topographie, de la topométrie ou de la géomorphologie.

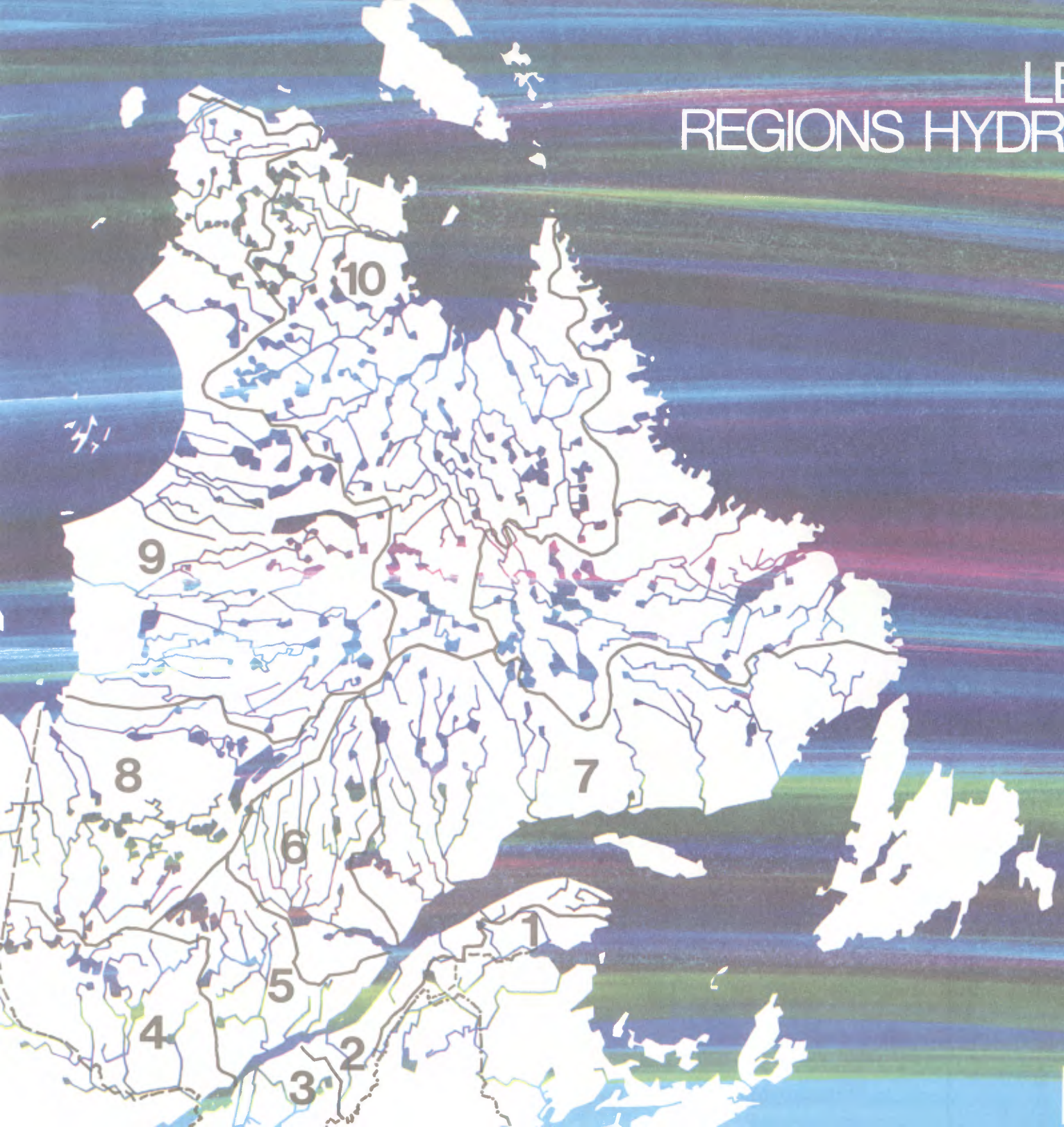
Nous faisons aussi de la météo. Notre service de la météorologie s'attache à connaître les conditions climatiques des différentes régions du Québec et fait des études à des fins hydrologiques, agronomiques, forestières, touristiques, etc.



POUR VOUS

Lorsque vous vous trouverez sur un lac ou une rivière du Québec, vous saurez donc que nous considérons cette eau comme une richesse nationale de premier ordre et que nous travaillons pour vous à la mettre en valeur tout en la préservant.

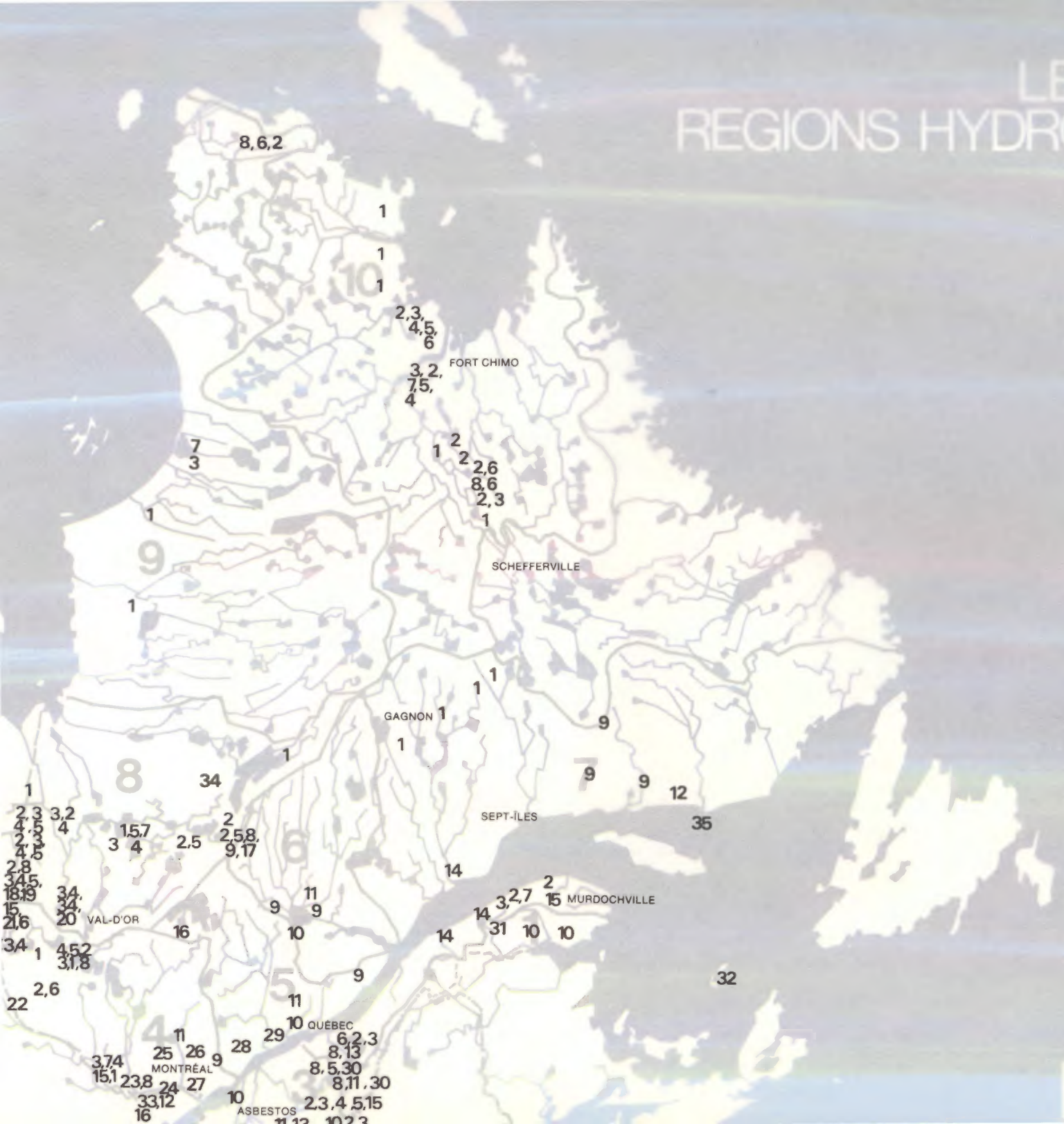
LES 10 GRANDES REGIONS HYDROGRAPHIQUES DU QUEBEC



ÉCHELLE
200 150 100 MILLES 0 50 100 150 200

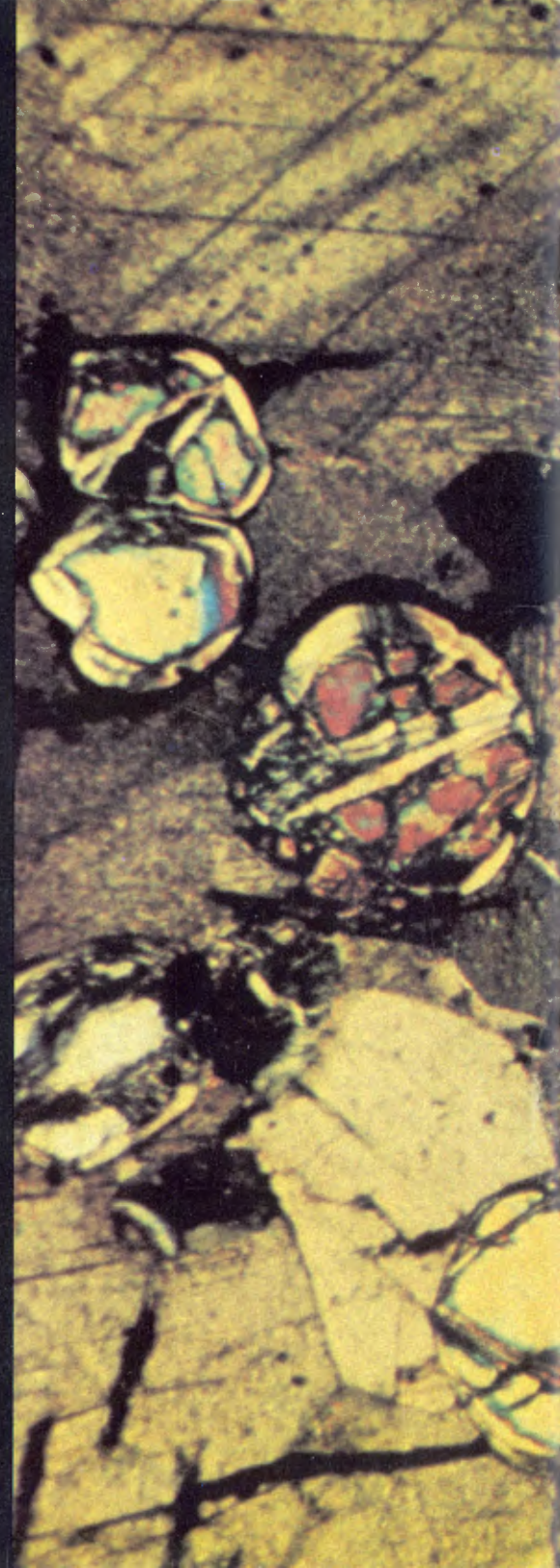
LES 10 GRANDES REGIONS HYDROGRAPHIQUES DU QUEBEC

CARTE MINERALE DU QUEBEC



1 — FER
2 — CUIVRE
3 — ZINC
4 — ARGENT
5 — OR
6 — NICKEL
7 — PLOMB
8 — AMIANTE
9 — FER TITANÉ
10 — CALCAIRE
11 — GRANITE
12 — FELDSPATH
13 — TALC
14 — TOURBE
15 — MOLYBDÈNE
16 — MICA
17 — VANADIUM
18 — SÉLÉNIUM
19 — PYRITE
20 — BÉRYL
21 — BISMUTH
22 — DISTHÈNE
23 — BRUCITE
24 — APATITE
25 — COLOMBIUM
26 — SILICE
27 — MAGNÉSITE
28 — GAZ
29 — OCRE
30 — CHROMITE
31 — MARNE
32 — GYPSE
33 — GRAPHITE
34 — LITHIUM
35 — SABLES FERRIFÈRES

ÉCHELLE



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
SERVICE DE L'INFORMATION
1972